Baccalauréat Professionnel « MAINTENANCE NAUTIQUE » Fiche d'évaluation U33 E33 – Intervention sur système de haute technicité		
Établissement : (tampon)	Session:	
	Nom du candidat :	
	Prénom :	
	Date de l'évaluation :	
Description sommaire du travail demandé :	Lieu d'évaluation :  Lieu d'évaluation :  Établissement  Entreprise :	
	Support d'évaluation :	

Données fournies au candidat		
Un client et son embarcation, son équipement, un système ou sous-système en dysfonctionnement	Appareils de mesure et de contrôle disponibles, avec les notices d'utilisation	
Anomalie constatée	Contrat d'intervention	
Description du ou des effets dus au dysfonctionnement	Poste de travail équipé	
Historique technique de l'embarcation, de l'équipement	Cause identifiée du dysfonctionnement,	
Banque de données	Outils de communication	
Outils d'aide au diagnostic (internes à l'entreprise et à distance)	Description des relations entre les différents sous-systèmes	
Documentation technique		

*<sup>&</sup>amp;Repérer les données fournies* 

<sup>⟨</sup> Repérer les données fournies

Travail demandé		
T1.1	Accueillir le client et réceptionner l'embarcation et/ou l'équipement	
T1.3	Effectuer un pré diagnostic à partir des éléments observables	
T2.1	Mettre l'embarcation, l'équipement en situation d'intervention, organiser son aire et/ou poste de travail	
T2.2	Réaliser les essais (en participation, si essai sur l'eau)	
T2.4	Choisir les contrôles, les mesures, à réaliser	
T2.5	Mettre l'embarcation, l'équipement en situation d'intervention, organiser son aire et/ou poste de travail	
T2.6	Mesurer les grandeurs physiques	
T2.7	Définir la ou les causes du dysfonctionnement	
T2.8	Rechercher les incidences sur les systèmes ou composants périphériques	
T2.9	Proposer l'intervention à réaliser	
T3.1	Organiser son intervention	
T3.4	Démonter, réparer et remonter des systèmes	
T3.7	Contrôler la qualité de l'intervention et les performances	
T4.3	Effectuer un essai avec le client	

<sup>%</sup>Repérer les tâches demandées (ce sont celles qui correspondent à l'unité dans le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)

Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation +
C 1.3 - Collecter les données techniques  - C 131 - Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.	<ul> <li>Les données techniques nécessaires à l'intervention sont collectées</li> <li>Le support choisi est adapté</li> </ul>	
<ul> <li>C 2.2 - Diagnostiquer</li> <li>C 222 - Choisir et définir les essais, les mesures, les contrôles à réaliser.</li> <li>C 223 - Mettre en œuvre les essais et mesures prévus.</li> <li>C 225 - Identifier la ou les causes du dysfonctionnement.</li> <li>C 226 - Recenser les conséquences sur un autre système ou composant.</li> <li>C 227 - Décider de l'intervention à réaliser.</li> </ul>	<ul> <li>Le choix et la définition des essais sont conformes à la démarche du constructeur</li> <li>Le choix des mesures et contrôles assure l'efficacité et la rapidité du diagnostic</li> <li>L'hygiène, la sécurité et l'ergonomie sont prises en compte.</li> <li>Les essais et mesures sont réalisés selon les procédures et garantissent l'intégrité des personnes, des biens et des lieux d'activité</li> <li>Les résultats des mesures sont exploitables</li> <li>La ou les causes du dysfonctionnement sont identifiées sans ambiguïté</li> <li>Les incidences possibles sur un ou plusieurs autres systèmes sont identifiées</li> <li>La proposition d'intervention est justifiée et consignée sur le C.I.</li> <li>Elle tient compte des contraintes techniques, économiques, réglementaire et de l'objectif de l'intervention (dépannage ou réparation)</li> </ul>	
C 3.1 - Réaliser une intervention  - C 312 - Démonter, remettre en conformité, remonter les éléments et les organes.	<ul> <li>Le temps d'intervention est économiquement acceptable,</li> <li>L'élément est remis en conformité</li> <li>L'action garantit l'intégrité des personnes et des biens, elle est conforme au cahier des charges du constructeur</li> </ul>	
C 4.1 Évaluer la qualité  - C 411 - Effectuer le contrôle qualité de son intervention (auto contrôle):  - essai en atelier ou sur l'eau s'il y a lieu;  - compte rendu d'essai.	<ul> <li>La qualité de l'intervention est validée</li> <li>La procédure qualité de l'entreprise est respectée</li> <li>Le compte rendu est cohérent</li> </ul>	

& Repérer les compétences évaluées et correspondant au travail demandé

Appréciation globale et proposition de note :		
Noms et signatures des évaluateurs :	Note proposée :	Note Coef. 3 : /60